

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Chancellerie municipale de Saint-Imier
Emile Perrin nommé chancelier municipal

Dans le cadre de la vacance du poste depuis fin juillet 2026, le Conseil municipal a nommé, lors de sa séance du 29 septembre dernier, Emile Perrin à la tête de la Chancellerie municipale dès le 1^{er} janvier 2027.



A l'issue de la procédure de nomination, Emile Perrin a été retenu par l'Exécutif imérien pour assumer la fonction centrale de chancelier municipal. Habitant de Corgémont et âgé de 47 ans, Emile Perrin est père de trois enfants. Au bénéfice d'une formation commerciale, journaliste depuis 25 ans, il a d'abord exercé cette activité dans la presse neuchâteloise avant de rejoindre le JDJ (Journal de Bienne et du Grand Chasseral) en 2022. Il a notamment couvert l'actualité régionale du Jura bernois, en suivant particulièrement les dossiers politiques, économiques, sociaux ou encore culturels.

Fort d'une solide connaissance du tissu régional et au bénéfice d'une excellente capacité de rédaction et de synthèse, Emile Perrin a su convaincre le Conseil municipal par sa motivation et sa volonté de servir la population imérienne à travers son rôle de soutien des autorités. La polyvalence qu'il a su développer tout au long de sa carrière professionnelle, de même que sa proximité avec la population, seront autant d'atouts sur lesquels il pourra compter dans l'exercice de sa fonction. Les défis ne manquent pas et l'Exécutif se félicite d'avoir trouvé une personne expérimentée et désireuse de s'investir pleinement dans cette fonction exigeante.

Le Conseil municipal souhaite plein succès au futur chancelier dans ses nouvelles attributions et se réjouit de pouvoir collaborer avec lui. Emile Perrin entrera en fonction le 1^{er} janvier 2027, à un taux de 100%.

Saint-Imier, le 6 octobre 2026